



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2022-2023

AU 31 DÉCEMBRE 2022 (NON AUDITÉ)

PRÉSENTÉ AU BUREAU DE RÉGIE INTERNE

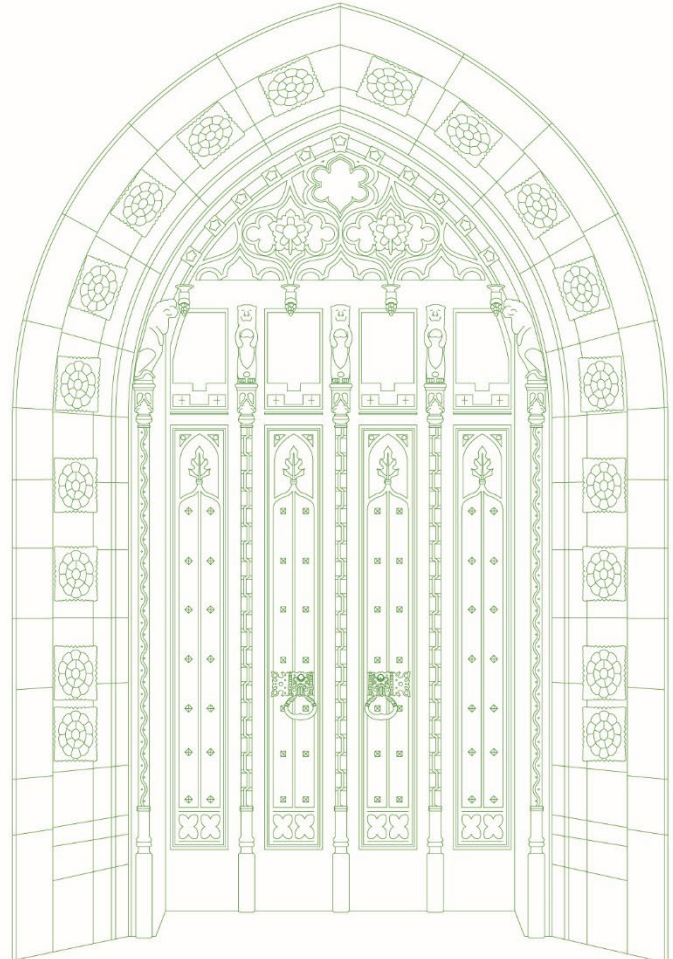


TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ À L'INTENTION DE LA HAUTE DSIRECTION	3
1.1 Introduction	3
1.2 Présentation	3
1.3 Risques corporatifs et environnement d'exploitation courant	3
1.4 Faits saillants des résultats financiers annuels cumulatifs au 31 décembre 2022	4
ANALYSE FINANCIÈRE COMPARATIVE	4
2.1 Coût de fonctionnement net	4
2.2 Budget annuel approuvé (autorisations)	5
ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS ET ENVIRONNEMENT D'EXPLOITATION COURANT	6
TRANSFORMATION OPÉRATIONNELLE	6
ANNEXE – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7

RÉSUMÉ À L'INTENTION DE LA HAUTE DIRECTION

1.1 INTRODUCTION

Le *Rapport financier trimestriel* (RFT) est présenté au Bureau de régie interne (Bureau) afin d'assurer une surveillance efficace des fonds publics. Il compare les renseignements financiers cumulatifs de l'exercice en cours à ceux du même trimestre de l'exercice précédent. Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

1.2 PRÉSENTATION

Le présent rapport a été préparé à l'aide d'une méthode comptable axée sur les dépenses, conformément à la pratique utilisée dans les *Comptes publics du Canada*. Le budget annuel comprend les autorisations du Budget principal des dépenses de la Chambre des communes et d'autres postes approuvés par le Bureau pour 2022-2023.

La méthode comptable utilisée par l'Administration de la Chambre pour préparer le RFT diffère légèrement des normes établies par l'Institut canadien des comptables agréés et utilisées dans la préparation des états financiers vérifiés de fin d'exercice. Le RFT exclut plusieurs dépenses sans incidence sur la trésorerie qui figurent dans les principes comptables généralement reconnus (p. ex. les installations et les services reçus gratuitement); ces dépenses figurent plutôt dans les états financiers fondés sur la comptabilité d'exercice.

1.3 RISQUES CORPORATIFS ET ENVIRONNEMENT D'EXPLOITATION COURANT

Les effets de l'inflation et des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement mondiale, qui sont apparus à la fin de l'exercice précédent, continuent de se faire sentir. Au cours du dernier trimestre, l'Administration continuera d'en surveiller les répercussions sur les opérations en cours, de les mesurer et d'en atténuer les risques grâce à de solides pratiques de planification et de gestion financière qui appuient les priorités stratégiques et une utilisation efficace des ressources.

La pandémie de COVID-19 continue d'influer sur les activités, tandis que de nouvelles façons de travailler se dessinent et que le niveau d'activité s'accroît sur la Colline du Parlement. On observe des changements dans les tendances des dépenses au fur et à mesure que l'année progresse alors que l'on continue de s'ajuster et à mesure que l'on adopte de nouveaux modèles de milieu de travail hybrides.

La Chambre continue également de promouvoir son modèle de prestation de services avec :

- la création d'une nouvelle Équipe du service à la clientèle le 1^{er} avril 2022;
- l'élaboration du *Plan d'accessibilité 2023-2025* visant à assurer le respect des exigences prévues par la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et le *Règlement canadien sur l'accessibilité*;
- le renforcement de la sécurité des députés.

1.4 FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ANNUELS CUMULATIFS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Les dépenses cumulatives s'élèvent à **391,6 M\$**, soit une augmentation de **24,8 M\$** (c.-à-d. 6,8 %) par rapport à 2021-2022. Cela s'explique principalement par une augmentation :

- des déplacements, étant donné l'accroissement du niveau d'activité sur la Colline du Parlement et la levée des restrictions en matière de santé publique;
- des coûts d'équipement et des services professionnels pour les projets de TI appuyant les députés, ainsi qu'au cycle de vie du matériel;
- des approvisionnements, principalement en raison de l'augmentation du coût des aliments dans les opérations des Services de restauration alors que le niveau d'activité augmente sur la Colline du Parlement;
- les réparations et l'entretien ont augmenté en raison de la Vision et du plan à long terme (VPLT) pour la cité parlementaire.

Le budget annuel net approuvé (autorisations) pour l'exercice 2022-2023 est de **581,4 M\$**, soit une augmentation de **20 M\$** (c.-à-d. 3,6 %) par rapport à l'année dernière. Aucun changement n'a été apporté au budget approuvé depuis le dernier rapport trimestriel du 30 septembre 2022.

La Chambre s'efforce continuellement de réduire au minimum, dans la mesure du possible, les demandes de financement supplémentaire, ce qui favorise une utilisation efficace des ressources et évite d'avoir à faire approuver des ressources supplémentaires.

ANALYSE FINANCIÈRE COMPARATIVE

2.1 COÛT DE FONCTIONNEMENT NET

Les dépenses cumulatives au 31 décembre 2022 s'élevaient à **391,6 M\$**, soit une augmentation de **24,8 M\$** (c.-à-d. 6,8 %), alors qu'elles s'élevaient à 366,8 M\$ l'exercice précédent (voir le tableau 1). Cette augmentation s'explique essentiellement par :

- **Transport et télécommunications** : Augmentation des frais de déplacement des députés alors que le niveau d'activité s'accroît sur la Colline du Parlement ainsi que dans les comités, les associations parlementaires et les échanges parlementaires à la suite de la levée des restrictions de santé publique liées à la COVID-19.
- **Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements** : Augmentation principalement attribuable aux retards de livraison de matériel au cours de l'exercice précédent découlant des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement, des projets de TI appuyant les députés et des coûts liés au cycle de vie du matériel ainsi qu'aux investissements dans les services de sécurité destinés aux députés.
- **Services publics, fournitures et approvisionnements** : Augmentation s'expliquant essentiellement par la hausse du prix des aliments dans les opérations des Services de restauration et du papier dans les Services d'impression et d'expédition.
- **Services professionnels et spéciaux** : Augmentation principalement attribuable aux projets de TI appuyant les députés, aux difficultés de recrutement de personnel doté d'une expertise en matière de TI et d'experts pour occuper des postes spécialisés, aux initiatives liées à la sécurité des députés, ainsi qu'à la hausse des frais d'accueil.
- **Réparations et entretien** : Hausse des dépenses liées à la VPLT dans l'enceinte parlementaire et à la rénovation des bureaux de député.

Tableau 1. Coût de fonctionnement net d'une année à l'autre au 31 décembre 2022*(en milliers de dollars)*

Dépenses	2022-2023	2021-2022	Écart (\$)	Écart (%)
Transport et télécommunications	27 984	16 423	11 561	70,4
Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	11 389	7 810	3 579	45,8
Services publics, fournitures et approvisionnements	7 815	4 709	3 106	66,0
Services professionnels et spéciaux	14 323	11 622	2 702	23,2
Réparations et entretien	6 178	4 422	1 756	39,7
Salaires et avantages sociaux	301 767	300 187	1 580	0,5
Locations et licences	14 480	13 718	762	5,6
Paiements de transfert	978	436	543	124,6
Cotisations — Comptes ARP et CRP ¹	12 403	11 903	500	4,2
Services de publicité et d'impression	7 149	6 708	441	6,6
Autres	811	1 063	(251)	(23,7)
Total des dépenses de fonctionnement brutes	405 279	379 000	26 279	6,9
Moins les revenus	(13 682)	(12 175)	(1 507)	12,4
Total des dépenses de fonctionnement nettes	391 597	366 825	24 772	6,8

2.2 BUDGET ANNUEL APPROUVÉ (AUTORISATIONS)

Le budget annuel net approuvé de la Chambre des communes pour 2022-2023 est de **581,4 M\$**, ce qui représente une augmentation de **20 M\$** (soit 3,6 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à :

- l'approbation d'augmentations économiques pour certains employés de l'Administration (6,4 M\$);
- les augmentations liées au coût de la vie pour les budgets des députés et des agents supérieurs de la Chambre (6,3 M\$);
- les régimes de retraite des députés (3,6 M\$);
- d'autres postes détaillés au tableau 2.

Le budget net approuvé pour 2022-2023 comprend les montants suivants :

- 563,0 M\$ provenant du Budget principal des dépenses;
- 18,4 M\$ provenant du Budget supplémentaire des dépenses (B) – un report de fonds du budget de fonctionnement de 2021-2022.

La Chambre s'efforce continuellement de réduire au minimum, dans la mesure du possible, les demandes de financement supplémentaire, ce qui favorise une utilisation efficace des ressources et évite d'avoir à faire approuver des ressources supplémentaires.

¹ Compte d'allocation de retraite des parlementaires et compte de convention de retraite des parlementaires.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS ET ENVIRONNEMENT D'EXPLOITATION COURANT

EFFET SUR LES TENDANCES DES DÉPENSES

Inflation : La hausse de l'inflation a commencé à avoir une incidence sur les dépenses au troisième trimestre de l'an dernier et a eu une incidence plus importante sur les dépenses et la gestion des contrats avec les fournisseurs en 2022-2023. L'indice des prix à la consommation rajusté de 5,4 % de décembre, bien qu'il soit légèrement inférieur à l'indice maximal atteint plus tôt au cours du présent exercice, reste nettement plus élevé que les années précédentes. En juin 2022, le Bureau a permis à chaque député d'affecter une partie des coûts de location de son bureau de circonscription à un budget central, rétroactivement au 1^{er} avril 2022. Cette mesure a permis de faire face à la hausse des coûts du marché immobilier et a donné aux députés une plus grande souplesse pour servir leurs électeurs. L'incidence de la hausse de l'inflation continuera d'être surveillée tout au long de l'année.

Difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement mondiale : À l'automne 2021, l'apparition de problèmes dans la chaîne d'approvisionnement mondiale a retardé la livraison de divers équipements et fournitures. Certains fournisseurs ont également augmenté le prix des ressources limitées, laissant la Chambre payer davantage pour les biens et services et consacrer plus de temps et de ressources à réduire les retards et à gérer une prestation de services sous-optimale. En raison de ces difficultés, certaines dépenses prévues pour la fin de 2021-2022 ont été reportées à 2022-2023 et ont été incluses dans les dépenses de l'exercice en cours.

Défis en matière de dotation : La Chambre, comme de nombreuses organisations, a de la difficulté à recruter et à maintenir en poste du personnel qualifié en raison de l'énorme concurrence dans de nombreux secteurs du marché du travail. La situation pourrait retarder des projets et déjouer les priorités organisationnelles. La Chambre atténue ces risques grâce à de solides stratégies de planification de la relève et à des processus de dotation plus efficaces.

Passage à un milieu de travail hybride : La pandémie de COVID-19 continue d'influer sur les activités de la Chambre en 2022-2023. Les activités reprennent lentement alors que les restrictions imposées par les autorités de santé publique sur les déplacements et les rassemblements se sont progressivement allégées au cours de l'année. La Chambre s'est adaptée à de nouvelles façons de faire, notamment un milieu de travail hybride. Au cours des deux dernières années, la Chambre a beaucoup investi dans la connectivité et la sécurité des TI ainsi que dans les applications permettant la tenue de délibérations en mode hybride pour les députés, y compris une application de vote électronique. Les activités parlementaires à la Chambre et en comité se poursuivent dans un format hybride. On poursuit l'évaluation d'autres considérations concernant le modèle hybride et on s'attend à ce qu'elles aient des répercussions sur le fonctionnement et les coûts connexes. Un retour vers le niveau d'activité antérieur à la pandémie se poursuit au fur et mesure que l'année avance.

TRANSFORMATION OPÉRATIONNELLE

Équipe du service à la clientèle : La nouvelle Équipe du service à la clientèle a été lancée le 1^{er} avril 2022 afin de centraliser les équipes des centres de service existants et de créer une approche intégrée commune des processus et systèmes de service à la clientèle, pour ainsi offrir une expérience de service fluide aux députés, à leur personnel et aux employés de l'Administration.

Accessibilité : La Chambre des communes a officiellement publié son [Plan d'accessibilité 2023-2025](#). Préparé conformément à la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#), le plan décrit les mesures que la Chambre prendra pour recenser, éliminer et prévenir les obstacles qui limitent la participation pleine et égale des personnes en situation de handicap.

Renforcement du soutien à la sécurité : La mise en œuvre des améliorations de sécurité destinées aux députés s'est amorcée en 2020-2021 et se poursuit en 2022-2023.

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, les sommes qui figurent dans les tableaux peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Annexe – Renseignements supplémentaires

Tableau 2. Changements d'une année à l'autre au budget annuel approuvé (autorisations) au 31 décembre 2022

(en millions de dollars)

Description	Montant
Augmentations économiques approuvées pour certains employés de l'Administration	6,4
Augmentations liées au coût de la vie pour les députés et les agents supérieurs de la Chambre, y compris le Compte de frais de déplacement officiel	6,3
Régimes de retraite des députés (comptes ARP et CRP)	3,6
Systèmes de technologie de l'information et biens acquis pour les installations (Vision et plan à long terme)	2,3
Régimes d'avantages sociaux des employés	2,2
Indemnité de session et rémunérations supplémentaires des députés	1,1
47 ^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie	0,8
Soutien du niveau accru d'activité et de fonctionnement des comités	0,8
Budget supplémentaire des dépenses – changement au report net de fonds du budget de fonctionnement	0,7
Renforcement du soutien à la sécurité des députés – fin du financement temporaire approuvé l'année précédente	(4,2)
Total	20,0

Tableau 3. Comparaison du coût de fonctionnement net depuis le début de l'exercice par programme pour la période se terminant le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars)

	2022-2023 Députés, agents supérieurs et comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	2022-2023 Financement au moyen du budget central**	2022-2023 Administration de la Chambre	2021-2022 Députés, agents supérieurs et comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	2021-2022 Financement au moyen du budget central**	2021-2022 Administration de la Chambre
Salaires et avantages sociaux*	147 400	4 440	149 927	142 430	7 366	150 391
Cotisations — Comptes ARP et CRP	12 403	-	-	11 903	-	-
Transport et télécommunications	13 925	11 810	2 249	7 419	7 155	1 849
Services de publicité et d'impression	6 519	584	46	5 749	922	37
Services professionnels et spéciaux	3 561	1 949	8 813	2 467	2 255	6 900
Locations et licences	1 459	9 022	4 000	9 206	742	3 770
Réparations et entretien	435	327	5 416	118	500	3 804
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 294	3 228	3 293	880	2 163	1 666
Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	1 048	1 599	8 744	804	1 357	5 649
Paiements de transfert	937	-	41	405	-	30
Autres	258	406	147	585	219	258
Total des dépenses de fonctionnement brutes	189 239	33 365	182 676	181 966	22 679	174 354
Moins les revenus	(1 163)	(92)	(12 428)	(52)	(60)	(12 062)
Total des dépenses de fonctionnement nettes	188 076	33 273	170 248	181 914	22 619	162 292

*L'indemnité de session et les rémunérations supplémentaires des députés et des agents supérieurs de la Chambre sont incluses dans Salaires et avantages sociaux, dans la colonne Députés, agents supérieurs et comités, associations parlementaires et échanges parlementaires.

**Coûts (y compris la partie des RASE correspondante) engagés et gérés par l'Administration de la Chambre à l'appui des députés et des agents supérieurs de la Chambre.

Tableau 4. Comparaison d'un exercice à l'autre du coût de fonctionnement net cumulatif par type de financement pour la période se terminant le 31 décembre 2022

(en millions de dollars)

Type	Description	2022-2023	2021-2022	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Déplacements et salaires — Députés (en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	71 517	66 410	5 107	7,7
Postes législatifs	Cotisations — Comptes ARP et CRP (en vertu de la <i>Loi sur les allocations de retraite des parlementaires</i>)	12 403	11 903	500	4,2
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	34 272	32 643	1 629	5,0
Postes législatifs	Somme partielle	118 192	110 956	7 236	6,5
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	119 137	111 950	7 187	6,4
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	3 794	514	3 280	637,7
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	150 474	143 405	7 069	4,9
Postes non législatifs	Somme partielle	273 405	255 869	17 536	6,9
Total		391 597	366 825	24 772	6,8